

## COMMUNIQUÉ CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE REPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 19 NOVEMBRE

Chers amis,

Conformément aux dispositions statutaires, une Assemblée Générale ordinaire et une Assemblée Générale Élective de la Ligue Île de France ont été convoquées pour le jeudi 19 novembre 2020. Toutefois, au regard de la réglementation sanitaire, il nous est interdit d'organiser un tel rassemblement et, d'autre part les statuts de la ligue ne prévoient pas le vote à distance et le vote par correspondance n'est pas admis (article 16 des statuts).

En conséquence, les assemblées générales, ordinaire et extraordinaire électorale, sont reportées sine die. Il ne nous est pas possible de vous indiquer à quelle date interviendra la prochaine convocation au regard de l'évolution de la réglementation sanitaire, même si, à ce jour, il est acquis que ces élections devront se tenir avant le 30 avril 2021. Naturellement, les candidatures qui ont d'ores et déjà été déposées seront prises en compte sans qu'il soit nécessaire de les renouveler.

Merci de votre compréhension.

Le Comité Directeur de la ligue IDF FFAAA